

La clinique de la honte

Clara MAUNIER



La honte, constitutive de l'appareil psychique est un affect qui participe au processus d'humanisation. La honte possède une dimension structurante. Elle permet de s'auto-contenir par un signal d'alarme que se donne le Moi. Elle indique ce que l'on peut exhiber en société et ce que l'on doit cacher, garder dans notre intime : on ne dit pas tout, on ne se montre pas tout entier à autrui. La honte assure un maintien de sa dignité.

Mais il existe une pathologie de la honte où le sujet se retrouve pris dans un cercle infernal. La honte est alors désignée comme source et comme conséquence, s'alimentant elle-même. L'ensemble de l'existence est alors contaminé par la honte. Dans le cas de *Melle S.*, la violence de la honte éprouvée pèse non seulement sur le déroulement de sa vie, mais elle ouvre sur des mouvements dépressifs. C'est une jeune femme qui se retrouve empêchée dans l'intimité de sa vie de couple, dans son désir de maternité et dans son insertion professionnelle. Chez *Melle S.*, le sentiment de honte est tel qu'elle se retrouve dans l'impossibilité de rester présente devant le regard d'autrui, allant jusqu'à disparaître et s'exclure. C'est la totalité de l'être qui s'en retrouve touché. On voit apparaître des conduites contra-phobiques, des logiques de contournements, de la fuite et du renoncement.

Contrairement à la culpabilité, la honte est peu mentionnée dans les œuvres de Sigmund Freud ; c'est donc en comparaison à la culpabilité que se définit la honte. La culpabilité exprime une tension entre le Moi et le Surmoi. Tandis que la honte témoigne de l'échec du Moi au regard de son idéal de soi. Dans la honte, le Moi n'est pas fautif, il est indigne. La honte découle du sentiment d'être disqualifié, rejeté, abjecté. Si la culpabilité est issue de l'expérience d'avoir perdu ou abîmé l'objet d'amour, la Honte est issue de celle d'être perdu, d'être abîmé au regard de l'objet. Même si honte et culpabilité demeurent articulées et ont un fond commun, elles ont des destins divergeant. Si la culpabilité peut être expiée, la honte ne peut qu'être niée ou dissimulée. Elle ne fait pas l'objet d'un refoulement, mais plutôt d'un enfouissement. L'enfouissement laisse le souvenir tel quel, empile autour d'un noyau honteux plusieurs strates de souvenirs. C'est dans ce même mode de fonctionnement que *Melle S.* va persister à nier la mort tragique de son frère cadet, tout en gardant les affects de perte dans une même intensité.

En effet, la honte, c'est l'imbrication d'enjeux affectifs, sexuels et sociaux qui produisent des nœuds d'angoisses, de désirs, d'affects qui neutralisent les possibilités d'expression et enferment le sujet dans d'intenses conflits. La honte enclenche ici une forme de repli sur soi, de refus de communiquer. C'est une souffrance muette. Le sujet entre dans une logique de clivage. L'affect est disqualifié. Tout ce qui pourrait réactiver le sentiment de honte est banni. Un processus d'enfermement isole le sujet autour de la honte qu'il se refuse à ressentir. C'est au travers de la question des origines de la honte, qu'une chaîne de traumatismes se raconte dans le discours de *Melle S.* C'est ainsi que peut être mis en lien honte et incestualité. La honte se montre aussi être l'effet d'une transmission. Enfouie, encryptée, elle pèse sur les générations. Les attaques envieuses de l'amour parental envers la fratrie et la rage manifestée par *Melle S.*, laisse supposer un désaccordage affectif dans l'enfance.

C'est par un travail de narrativité, d'échanges groupale et d'une approche du corps que *Melle S.* retrouve dans une chaîne associative, les sources de son sentiment de honte et qu'elle en transforme progressivement, la portée au sein de son existence. La créativité musicale chez *Melle S.* permet un tout autre destin de la honte, cette fois tourné vers l'expression et le partage d'affects.

(Texte issu des interventions au séminaire « Le symptôme de l'enfant »)